



L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville : comprendre pour agir en Hauts-de-France

Mercredi 3 mai 2023

Source illustration united-nations-covid-19-response-Swob1SdFmJU-unsplash

RENCONTRE REGIONALE :

L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville : Comprendre pour agir en Hauts-de-France

Cette journée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), la cité de l'emploi de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) et l'IREV, centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France.

Elle a pour vocation de **soutenir les actuelles et prochaines coopérations entre les politiques de prévention de l'illettrisme et la politique de la ville**, dans la perspective des futures contractualisations, du déploiement des 32 cités éducatives et des 12 cités de l'emploi en Hauts-de-France.

La **présence massive du numérique** dans nos vies quotidiennes, **les transformations rapides du travail** qui exigent toujours plus d'autonomie et de capacité à lire, écrire, à se former, révèlent avec une plus forte intensité, les difficultés causées par l'illettrisme. Ces transformations renforcent le **sentiment d'isolement** de celles et ceux qui subissent les inégalités de destin alors qu'ils et elles ont pourtant été scolarisé.e.s dans notre pays. Elles accroissent leurs difficultés quotidiennes, **les éloignent de leurs droits, de l'accès au travail** et les conduisent à déployer des stratégies toujours plus contraignantes pour dissimuler leur situation.

Avec un taux d'illettrisme qui s'élève à 11% de la population de 18 à 65 ans, la région des Hauts-de-France est la plus concernée par ce phénomène, alors que ce chiffre est de 7 % à l'échelle nationale (soit 2,5 millions de personnes).

Pourtant l'illettrisme n'est pas une fatalité, des solutions existent.

Publics cibles et modalités de participation :

- La **journée en présentiel** est ouverte à tous les acteurs régionaux concernés par la Politique de la ville, l'emploi, la formation, l'insertion et la prévention de l'illettrisme (Chefs de projets Politique de la ville, services de l'Etat, de la région, des départements, partenaires des contrats de ville, des cités éducatives, des cités de l'emploi, conseillers citoyens...). Nous aurons la chance d'être accueillis au cœur du site minier de Wallers Arenberg inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La **matinée sera ouverte en distanciel** (visioconférence sur inscription) à tous les acteurs concernés par la politique de la ville en Hauts-de-France et au-delà.



Rendez-vous le 3 mai de 09h00 à 16h00

**A Arenberg Creative Mine, Salle du Leaud,
Rue Michel-Rondet, WALLERS-ARENBERG**

(Entre Lille et Valenciennes, Autoroute A23, sortie n°6)

NB : seule la matinée pourra être suivie en visio-conférence

PROGRAMME DETAILLE

ACCUEIL CAFE A PARTIR DE 8H45

9H30 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- **Aymeric ROBIN**, Président de La Porte du Hainaut, Maire de Raismes
- **Antoine SILLANI**, Conseiller régional délégué à la "jeunesse et à la vie associative", Président de l'IREV
- **Hervé FERNANDEZ**, Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

9H45 - COMPRENDRE L'ILLETTRISME

Comment agir efficacement si on ne nomme pas et si on ne mesure pas l'ampleur de ce problème ? Quelles sont les causes et les conséquences de l'illettrisme ?

- **Hervé FERNANDEZ**, Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

Echanges avec les participant.e.s

10H05 - TABLE RONDE D'OUVERTURE

Pour lutter contre l'illettrisme, le croisement des différentes politiques publiques est indispensable, pour que chacune d'elle inclue dans ses actions les personnes pouvant être ou étant en situation d'illettrisme : élèves, parents, citoyens, demandeurs d'emploi, en insertion professionnelle, en formation ou salariés.

Ainsi la lutte contre l'illettrisme s'articule avec l'ensemble des politiques publiques de droit commun portées, tant par l'Etat que par les collectivités territoriales, ainsi que dans le cadre de politiques contractuelles comme la politique de la ville. Comment les programmes déployés en faveur des quartiers politique de la ville prennent-ils en compte cet objectif ? Comment faire de la prochaine contractualisation une opportunité ?

- **Baptiste PERDREAU**, Responsable du service Politique de la ville, DDETS de l'Aisne
- **Faustine BALMELLE**, Chargée de mission Politique de la ville, Communauté d'agglomération Hénin Carvin
- **Isabelle LEFEBURE**, Direction générale éducation et solidarités, Ville de Calais
- **Guillaume RANSON**, Chef de projet politique de la ville, Ville de Calais

Echanges avec les participant.e.s

10H35 - LE REPERAGE DE L'ILLETTRISME ET L'ORIENTATION DU PUBLIC

« L'illettrisme est un phénomène criant qui se tait » car les personnes en situation d'illettrisme peuvent éprouver un sentiment de honte. Une des particularités est la grande capacité du public en situation d'illettrisme à rendre leurs difficultés invisibles et donc à complexifier le repérage. D'où l'importance de la sensibilisation des professionnel.le.s. Détenir les clés de compréhension, adapter sa posture professionnelle sont des éléments indispensables pour renforcer l'orientation et l'accompagnement du public.

- **Béranger BASSEUR**, Coordinateur régional pour l'ANLCI Hauts-de-France
- **Vincent MEIGNEUX**, Référent numérique Mission locale du douaisis

Echanges avec les participant.e.s

10H55 - L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC

Une fois le repérage des personnes en situation d'illettrisme réalisé, une question se pose à l'ensemble des professionnels : vers quelle structure orienter ?

Une offre de formation aux compétences clés est portée par la Région et mise en œuvre par les organismes de formation retenus.

L'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme s'appuie également sur des associations locales spécialisées. Elles proposent souvent un suivi individuel, adapté et de proximité, un cadre de reconstruction du lien social qui s'appuie sur la culture, dimension essentielle pour reprendre confiance en soi et rétablir les passerelles entre les personnes.

- **Frank VIOT**, Responsable territorial, Direction formation professionnelle, Région Hauts-de-France
- **Carol WEIDICH**, Directrice, Association Mots & Merveilles

Echanges avec les participant.e.s

11H15 - LA COOPERATIVE DES SOLUTIONS

L'ANLCI a décidé de soutenir la mise en place de solutions nouvelles qui prennent en compte la réalité des personnes confrontées à l'illettrisme, pour mieux les accompagner vers et dans les formations aux compétences de base. L'ANLCI lance une nouvelle campagne de la Coopérative des solutions, démarche de co-construction de solutions locales qui s'appuie sur l'intelligence collective des acteurs de terrain et des personnes en situation d'illettrisme.

- **Nelly GARNIER**, cheffe de projet Coopérative des solutions, ANLCI
- **Valérie LEPERE**, Chargée des services économiques et du développement durable et **Priscile SAGE**, Directrice de l'Hôpital pour le centre hospitalier de Ham
- **Antoine BAILLOEUL**, Directeur Innovation sociale Cohésion sociale Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut (CAPH)

Echanges avec les participant.e.s

11H40 - MOT DE CLOTURE DE LA MATINEE

- **Jean-Gabriel DELACROY**, Secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France, (sous réserve)

12H00 - DEJEUNER LIBRE / PRESENCE D'UN FOOD TRUCK SUR PLACE

Menu à 12€ (plat + boisson), au choix :

- Chili / Quesadillas bœuf / Burger / Hot dog / Burger végété / Quesadillas végété
- Accompagnements : frites / riz

!/! Il vous sera demandé de réserver votre repas la semaine précédant l'évènement. Les règlements se feront sur place.

Tout au long de la journée et lors du repas du midi vous pourrez participer à un atelier de démonstration de la solution numérique EVA.

Le service public numérique, simple et ludique, pour positionner les compétences transversales, repérer et mesurer le degré d'illettrisme. Découvrez EVA, un outil numérique de serious games pour positionner les compétences de base et transversales, dédié aux publics en réinsertion, formation ou recherche d'emploi et proposer, ensuite, une formation ou un métier en adéquation avec leur profil.

<https://eva.beta.gouv.fr/>

14H00 - ATELIERS

Les participant.e.s qui auront fait le choix du présentiel pourront s'inscrire à l'un des 4 ateliers proposés ci-dessous. Chacun d'entre eux s'ouvrira par le témoignage d'acteurs ayant inscrit de manière forte la lutte contre l'illettrisme dans leur action. Ces échanges en sous-groupes seront l'occasion de partager d'autres actions inspirantes avec les participant.e.s.

Atelier 1 : « Inscrire l'illettrisme dans son contrat de ville »

La ville de Calais s'engage en faveur de la lutte contre l'illettrisme. Une dizaine de professionnel.le.s issus de la formation, du social, de la culture, de la santé et de l'éducation agissent de façon coordonnée pour répondre aux besoins des publics concernés. Partir des usagers, de leurs centres d'intérêt et les valoriser afin de définir un accompagnement durable et coconstruit tels sont les postulats structurant de cette démarche.

- **Isabelle LEFEBURE**, Direction générale éducation et solidarités, Ville de Calais
- **Guillaume RANSON**, Chef de projet politique de la ville, Ville de Calais
- **Elise CUVILLIER**, Responsable de service Politique de la Ville, Citoyenneté et démocratie de proximité, Ville de Béthune

Atelier 2 : « Cité de l'emploi de la CAPH et ses partenaires »

Expérimentée depuis mars 2020, la démarche des cités de l'emploi propose un mode de collaboration renforcée entre les multiples acteurs du développement économique, de l'emploi et de la formation, afin d'améliorer significativement l'insertion dans l'emploi des résidents des Quartiers prioritaires de la ville. Parmi les principaux enjeux figure celui de l'expérimentation de solutions innovantes répondant à des besoins non couverts sur un territoire défini. L'illettrisme reste aujourd'hui un frein identifié dans les parcours d'insertion professionnelle. Comment les Cités de l'emploi peuvent-elles s'emparer de cette problématique, afin d'imaginer et de mettre en place des solutions nouvelles ? Retour d'expériences...

- **Antoine BAILLOEUL**, Directeur de l'innovation et de la cohésion sociale, CAPH
- **Angéline MAHE**, Chargée de mission Cités de l'emploi, Agence Nationale Cohésion des Territoires (ANCT)

Atelier 3 « Cités éducatives »

Le label "Cité éducative" est attribué aux quartiers prioritaires de la politique de la ville qui mettent en place une stratégie locale pour lutter contre les inégalités de chances de réussite. Il a pour but de mieux accompagner les enfants et jeunes de ces quartiers, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Comment développer la prévention et la lutte contre l'illettrisme au sein des Cités éducatives ? Comment accompagner au mieux tous les parents dans le suivi de scolarité de leur enfant ?

- **Samira KHODJA**, Cheffe de projet de la cité éducative sud de Lille

Atelier 4 « Prévenir l'illettrisme en entreprise »

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme sont en situation d'emploi mais elles n'en sont pas moins vulnérables, car tout changement de leur environnement de travail peut les mettre en difficulté. De plus, l'entreprise paie, souvent sans le savoir, des coûts directs et indirects induits par les difficultés dans les savoirs de certains employés.

Naturellement le monde professionnel - employeurs, partenaires sociaux, formateurs - est en première ligne pour accompagner ces personnes dans l'acquisition des compétences de base.

- **Martine ALLARD-DEMUYS**, Directrice Régionale OCAPIAT Hauts-de-France

15H30 - RESTITUTION DES ATELIERS EN GRAND GROUPE

16H00 - FIN DES TRAVAUX

[/!\ LIEN D'INSCRIPTION A LA JOURNEE ET OU MATINEE ICI](#)

[/!\ Liens d'inscription pour les visites de sites et repas !!!](#)

16H00-17H00 - VISITE DU SITE MINIER



Proche de la célèbre trouée d'Arenberg du Paris-Roubaix et de la réserve ornithologique de la Mare à Goriaux, le prestigieux site d'Arenberg est une étape indispensable dans notre région. Inscrit depuis 10 ans au patrimoine mondial de l'Unesco, la mine d'Arenberg a été dédiée à l'extraction du charbon pendant un siècle. Fermée définitivement en 1989, elle a été ranimée le temps du tournage du film *Germinal*, réalisé par Claude BERRI en 1993. Désormais appelé Arenberg Creative Mine, ce site est devenu un Pôle d'excellence en Image et Médias numériques.

Avant de repartir, prenez le temps d'une visite guidée du site minier.

[Quelques mots pour comprendre le site](#)

[Site officiel d'Arenberg Creative Mine](#)



Contact IREV
[Maïta GIRALDI](#)

Contact ANLCI
[Béranger BASSEUR](#)

Contact Cité de l'emploi de la CAPH
[Julie LAMBERT](#)
